

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 10 Février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Jeudi 21 Janvier 2021

Secrétaire de séance : Monsieur André BENOS

Présents : MM. ARRIBERE Daniel, BALDAN Patrick, Mme BONNEFON Catherine, MM. BOURREZ Alain, CAZALETS Henri, LARCO Jean-Claude, MINART François, BERGES Paul, BERGEZ Eric, BERNOS André, CASABONNE Pierre, CAZENAVE-LAROCHE Didier, Mme CLOT Marthe, MM.COUSTET Jean-Claude, FROSSARD Etienne, Mmes GARCES Cathy, GAUCHER Michelle, HAENSEL Michèle, MM. HOEPFFNER Michel, JOUSSAUME Patrick, MAUNAS Patrick, MEDOU-MERERE Daniel, MIRANDE David, ORONOS Patrick, LAGRANGE Jérôme, LASSERRE-BISCONTE Albert

Suppléants :

Pouvoirs : M. FLORENCE Jean-Philippe à M.CAZENAVE-LAROCHE Didier
M. LARRICQ Cédric à M. MAUNAS Patrick

Excusés/absents : Mme CHOPIN Marjorie, MM. FRANÇAIS Hubert, GRECHEZ-CASSIAU Roland, TARDAN Emile, CABANNES Jean-Maurice, CASABONNE Jean, DEVALS Gérard, LOMPRES Frédéric, Mme ROSSI Brigitte

Délibération N°2021_0205 – TABLEAU DES EFFECTIFS DUSMGOAO

Rapport n°5 du 10.02.2021 : rapporteur : M. Michel HOEPFFNER

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Il est proposé de fixer le tableau des effectifs des emplois permanents du SMGOAO à compter du 15.02.2021 comme suit :

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU E

Date de création ou dernière modification	Catégorie	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Postes pourvus	Postes vacants
Filière TECHNIQUE						
11/04/2018	B	Technicien principal 2 ^{ème} Classe	Directeur	35h	1	0
13/11/2018	B A	Technicien territorial Ingénieur	Chargé mission inondation	35h	1	0
06/10/2014	B	Technicien principal 2 ^{ème} Classe	Technicien Rivière	35h	1	0
Filière ADMINISTRATIVE						
13/11/2018	B	Rédacteur	Responsable administratif et comptable	16h	1	0

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le présent rapport
- **DECIDE** d'adopter le tableau des effectifs des emplois permanents ainsi proposé qui prendra effet à compter du 15.02.2021
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 10 Février 2021

Le Président
Patrick MAUNAS

<u>Membres en exercice</u>	37
<u>Membres présents :</u>	26
<u>Nombre de votants :</u>	28
POUR :	28
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

